

Titre : Cadre pour guider la réponse de l'éducation à la pandémie COVID-19 de 2020

(du document original en anglais, "A Framework to guide education response to the COVID-19 Pandemic of 2020")

Auteur : OCDE

Date : 3 avril 2020

Aperçu :

L'OCDE a publié un [Cadre pour guider la réponse de l'éducation à la pandémie COVID-19 de 2020](#) (en anglais). Ce document a quatre volets :

- Une liste de vérification pour les responsables de l'éducation afin de planifier et d'exécuter une réponse à la pandémie COVID 19. ***Le secrétariat a traduit la liste de vérification en français ci-dessous.*
 - Orientations approfondies sur les domaines d'intervention prioritaires en matière de l'éducation
 - Réponses d'une enquête menée auprès de 98 pays sur les procédures de fermeture des écoles et l'adaptation des programmes et des ressources éducatives, ainsi que les besoins prioritaires identifiés par les pays. Sept pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre ont été inclus : **Bénin, Cameroun, Ghana, Liberia, Mauritanie, Nigeria et Tchad**
 - Une évaluation de l'état de préparation des pays à l'enseignement à distance basée sur les résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'OCDE.
-

Liste de vérification pour une réponse éducative à la pandémie COVID-19 :

1. Mettre en place un groupe de travail ou un comité directeur qui sera chargé d'élaborer et de mettre en œuvre la réponse éducative à la pandémie COVID-19. Dans la mesure du possible, veiller à ce que les membres du groupe de travail représentent les différentes composantes du système éducatif ou du réseau scolaire et apportent des perspectives importantes et diverses pour éclairer leur travail, par exemple les programmes des différents départements, la formation des enseignants, les technologies de l'information, les représentants des enseignants, les représentants des parents, les étudiants, les représentants de l'industrie le cas échéant.
2. Développer un calendrier et des moyens de communication fréquents et réguliers entre les membres du groupe de travail, pendant la période où la distanciation sociale sera en vigueur.
3. Définir les principes qui guideront la stratégie. Par exemple : protéger la santé des étudiants et du personnel, assurer l'apprentissage universitaire et apporter un soutien émotionnel aux étudiants et à la faculté. Ces principes permettront de cibler les initiatives à lancer et de définir les priorités en matière de temps et d'autres ressources limitées.
4. Établir des mécanismes de coordination avec les autorités de santé publique afin que les actions éducatives soient synchronisées et contribuent à faire progresser les objectifs et les stratégies de santé publique, par exemple en sensibilisant les étudiants, les parents, les enseignants et le personnel à la nécessité d'une distanciation sociale.
5. Redéfinir les priorités des objectifs des programmes d'études, compte tenu du fait que les mécanismes d'enseignement sont

déstabilisants. Définir ce qui doit être appris pendant la période de distanciation sociale.

6. Identifier la faisabilité des options permettant de récupérer du temps d'apprentissage une fois la période d'éloignement social terminée, par exemple, une période d'examen intensive pendant la pause précédant le début de la nouvelle année scolaire.
7. Identifier des moyens de prestation de l'enseignement à distance. Lorsque c'est possible, ceux-ci devraient inclure l'apprentissage en ligne, car il offre la plus grande polyvalence et la plus grande possibilité d'interaction. Si tous les étudiants ne disposent pas d'appareils et de connectivité, cherchez des moyens de les leur fournir. Explorer les partenariats avec le secteur privé et la communauté pour obtenir les ressources nécessaires à la fourniture de ces appareils et de cette connectivité.
8. Définir clairement les rôles et les attentes à l'égard des enseignants afin qu'ils puissent orienter et soutenir efficacement l'apprentissage des élèves dans la nouvelle situation, par un enseignement direct si possible ou une aide à l'apprentissage autonome.
9. Créer un site web pour communiquer avec les enseignants, les élèves et les parents sur les objectifs du programme d'études, les stratégies et les suggestions d'activités et de ressources supplémentaires.
10. Si une stratégie d'éducation en ligne n'est pas réalisable, développer d'autres moyens de diffusion, tels que des programmes télévisés, si un partenariat avec des stations de télévision est possible, des podcasts, des émissions de radio et des paquets d'apprentissage, soit sous forme numérique, soit sur papier. Explorer les partenariats avec les organisations communautaires et le secteur privé pour les diffuser.
11. Assurer un soutien adéquat aux étudiants et aux familles les plus vulnérables pendant la mise en œuvre du plan d'éducation alternative.
12. Améliorer la communication et la collaboration entre les étudiants afin de favoriser l'apprentissage mutuel et le bien-être.
13. Créer un mécanisme de développement professionnel « juste à temps » pour les enseignants et les parents afin de pouvoir soutenir les apprenants dans la nouvelle modalité d'enseignement. Créer des modalités qui favorisent la collaboration des enseignants et des communautés professionnelles et qui augmentent l'autonomie des enseignants.
14. Définir des mécanismes appropriés d'évaluation des acquis des apprenants pendant l'urgence.
15. Définir des mécanismes des mécanismes appropriés de promotion et d'obtention du diplôme.
16. Si nécessaire, réviser le cadre réglementaire de manière à rendre l'éducation en ligne et d'autres modalités réalisables, et de manière à soutenir l'autonomie et la collaboration des enseignants. Cela inclut la fourniture de crédits pour les jours enseignés dans le cadre de plans d'éducation alternative.
17. Chaque école doit élaborer un plan de continuité des opérations. Pour les soutenir, les autorités éducatives peuvent fournir des exemples de plans élaborés dans d'autres écoles.
18. Développer des moyens alternatifs de distribution de la nourriture aux élèves et à leurs familles lorsque l'école fournit des repas aux élèves.

19. Lorsque l'école fournit d'autres services sociaux, tels que des soutiens à la santé mentale, développer des formes alternatives de prestation.
20. Les écoles doivent mettre en place un système de communication avec chaque élève, et une forme d'enregistrement quotidien avec chaque élève. Peut-être sous la forme de SMS envoyés par les enseignants si les parents ont accès à des téléphones portables.
21. Les écoles devraient mettre en place des mécanismes de suivi quotidien avec les enseignants et le personnel scolaire.
22. Les écoles doivent fournir des conseils aux élèves et aux familles sur le bon usage du temps d'écran et des outils en ligne afin de préserver le bien-être et la santé mentale des élèves et de les protéger contre les menaces en ligne pour les mineurs.
23. Identifier d'autres réseaux ou systèmes scolaires et créer des formes de communication régulière avec eux afin de partager des informations sur les besoins et les approches pour les résoudre, et d'en tirer des enseignements afin de favoriser une amélioration rapide de l'enseignement grâce aux nouvelles modalités.
24. Veiller à ce que les directeurs d'école reçoivent le soutien financier, logistique et moral dont ils ont besoin pour réussir.
25. Élaborer un plan de communication. Cartographier les principaux groupes d'intérêt et les messages clés pour soutenir l'exécution de la stratégie d'éducation pendant la période d'urgence, et s'assurer qu'ils sont communiqués efficacement par divers canaux.